

ORGANISATION DES 8 HEURES DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE - RÉGLEMENT

DATE

Le dimanche 20 mai.

ÉPREUVE CYCLO SPORTIVE

Organisé conjointement par le Team Bricquebec Cotentin pour la partie Technique, le club de cyclotouriste de Saint-Sauveur-le-Vicomte (aide technique), l'association PEPSS de St Sauveur le Vicomte pour la partie logistique, avec le soutien des Etablissement BEUVE de Saint-Sauveur-le-Vicomte, de BIG MAT, et de la commune de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

ORGANISATION GÉNÉRALE

La course « **les 8 heures de Saint-Sauveur-le-Vicomte** » est une épreuve sportive, déclarée auprès de la Fédération Française de Cyclisme ouverte aux coureurs (hommes et femmes) licenciés ou non, âgés au moins de 14 ans, les coureurs mineurs devant obligatoirement être inscrits dans un challenge par équipes.

Le départ sera donné **le dimanche 20 mai à 9h00** devant les stands place de la Mairie de Saint-Sauveur-le-Vicomte (type 24 heures du Mans). La fin de l'épreuve sera signalée à 17h00 après 8 heures de course. Tous les coureurs présents alors sur le circuit pourront finir leur tour qui sera comptabilisé.

L'ensemble des compétiteurs seront rassemblés pour un briefing à 8h30 au pied du podium.

Les coureurs pourront participer soit en individuel, soit en duo, soit en trio, soit en équipe de 4 compétiteurs (hommes femmes ou mixte).

ORGANISATION DES 8 HEURES DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE

Inscriptions

Prix :

- 27 € par personne pour les coureurs solo
- 24 € par personne pour les coureurs par duo
- 21 € par personne pour les coureurs en trio
- 19 € par personne pour les coureurs en équipe quatre

Clôture des engagements le jeudi 17 mai 2018 à minuit.

(S'il reste des dossards à attribuer)

Les inscriptions et le règlement se feront en ligne sur :

www.teambricquebeccotentin.fr

ou par courrier obligatoirement à :

**Team Bricquebec Cotentin Hôtel de ville
50260 BRICQUEBEC**

IMPORTANT

Tout engagement est ferme et définitif. Toute personne rétrocedant son dossard à une tierce personne (extérieur à l'équipe) sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation se dégage de toute responsabilité face à ce type de situation.

RETRAIT DES DOSSARDS

Lors du retrait des dossards et de la puce de suivi des concurrents il sera demandé une caution par chèque de 50€ à l'ordre de Team Bricquebec Cotentin.

Les dossards sont à retirer la veille de la course de 15h à 18h aux Etablissement BEUVE route de Portbail à Saint-Sauveur-le-Vicomte ou le matin de l'épreuve entre 7h00 et 8 h00 sur la place de la Mairie. Le dossard est obligatoirement fixé sur le dos avec 4 épingles (merci de les prévoir).

CERTIFICAT MÉDICAL

Pour les licenciés, joindre obligatoirement au dossier d'inscription une photocopie de la licence FFC ou triathlon.

Concernant les licences FSCF, FSGT et UFOLEP mention cyclisme en compétition.

Pour les non licenciés ou autre licence sportive joindre obligatoirement une copie du certificat médical, datant de moins d'un an avec la mention « **non contre indication à la pratique du cyclisme en compétition** ».

Les licences sportives (foot, danse, rugby, badminton...) ne sont pas admises.

ACCOMPAGNATEUR

Aucun accompagnateur n'est autorisé sur le parcours pendant la course.

Des espaces permettent cependant aux accompagnateurs de suivre les coureurs.

PASSAGE DE RELAIS

Le passage de relais s'effectue pied à terre au niveau de la zone des stands (place de la mairie). Il est interdit de transmettre le relais avant que le vélo ne soit à l'arrêt complet, de pousser le relayeur pour l'aider à redémarrer.

Les relais sont totalement libres dans la durée et dans le nombre.

La vitesse dans la zone de relais est réduite. En cas de non respect, les commissaires de course peuvent imposer des pénalités.

ASSISTANCE

L'assistance mécanique sur le circuit est interdite. L'aide mécanique et humaine est autorisée au niveau des stands.

L'assistance sera assurée sur son stand par Philippe Adam, LA PASSION DU DEUX ROUES à BRIX.

En cas de problème mécanique le coureur devra rejoindre la zone de relais par ses propres moyens.

ASSURANCE

Conformément à la loi des organisateurs ont souscrits une assurance responsabilité civile.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Les non licenciés pourront être couverts par une assurance individuelle accident des participants occasionnels. Cette assurance leur sera proposée lors de la remise des dossards.

LIMITE D'ÂGE

14 ans révolus pour les coureurs en équipe.

Pour les coureurs solos les coureurs doivent être au moins âgés de 19 ans.

RÉCOMPENSES

Challenge homme

- 19-29 ans
- 30-39 ans
- 40- 49 ans
- 50-59 ans
- Plus de 60 ans

Challenge femme

- 19-39 ans
- 40- 49 ans
- Plus de 50 ans

Challenge solo, duo, trio, quatre, femme

Challenge solo, duo, trio, quatre, homme

Challenge solo, duo, trio, quatre, mixte

Classement handi sport

RÉGLEMENT TECHNIQUE

Vélos autorisés : vélo de route, VTT et VTC ; les vélos couchés (classement spécifique).

Vélos interdits : vélo de contre la montre, vélos à pignon fixe, vélos électriques et vélos pliants.

Les vélos doivent satisfaire aux normes de sécurité : embout de guidon bouchés.

Les prolongateurs de guidon et guidons de triathlète sont interdits.

Il est possible d'avoir différents vélos dans la même équipe.

Le port du casque (norme CE) homologué et attaché est obligatoire.

Le drafting (rouler en peloton) est autorisé.

CIRCUIT

Le circuit développe 7 km.

Départ place de la Mairie, route de Portbail, passage devant les établissements BEUVE, 1^{er} route à droite ancienne route de Portbail.

A droite direction route de Bricquebec, à droite direction Saint-Sauveur-le-Vicomte.

L'ensemble des carrefours seront gardés durant la totalité des 8 heures.

Pas de circulation en sens inverse.

Ne circulent sur le parcours que les riverains.

DÉVIATION

Les véhicules en provenance de Bricquebec D 900 seront déviés par Nehou / Sainte-Colombe.

Les véhicules en direction de Bricquebec D 900 seront déviés par Rauville-la-Place / Sainte-Colombe / Nehou.

Les véhicules en provenance de Portbail seront déviés vers la route de La Haye-du-Puits.

Les véhicules à destination de Portbail emprunteront la route de La Haye-du-Puits.

Une information sera distribuée à l'ensemble des riverains.

RESTAURATION

L'association PEPSS assurera une possibilité de buvette et de restauration durant le déroulement de l'épreuve.

ANNULATION DE L'ÉPREUVE

En cas de force majeure, d'événements climatique, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Sauf cas de force majeure laissée à l'appréciation de l'organisateur, en cas de non-présentation ou départ ou de rétractation après engagement, les droits d'inscription ne seront pas remboursés.

ABANDON

En cas d'abandon, vous devez remettre les dossards et votre puce auprès de l'organisation au PC Course. Vous pourrez alors récupérer votre caution auprès de l'organisation.

POSSIBILITÉ DE MISE HORS COURSE

En cas de comportement dangereux pour lui-même ou pour autrui un concurrent pourra être mis hors course. De même le jet de bouteilles vides, emballages en tout genre, papiers hors zone de ravitaillement entrainera la mise hors course du concurrent.

RAVITAILLEMENT

Un seul poste de ravitaillement est prévu à l'intérieur des stands

UTILISATION DE L'IMAGE

« J'autorise expressément les organisateurs des 8 heures de st sauveur le Vicomte ainsi que les ayants droit tels que les partenaires et les medias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements les traités en vigueur ».

ADHÉSION

Tout concurrent qui s'inscrit déclare avoir pris connaissance du présent règlement et par son engagement en accepte la totalité des articles annexés au bulletin d'engagement.